

Légende

- Bureau municipal
- Église
- Établissement d'enseignement
- Prise d'eau potable
- Ligne de transport d'énergie électrique
- Cours d'eau
- Voie ferrée
- Limite municipale
- Réseau d'aqueduc et égout
 - Aqueduc
 - Aqueduc et Égout
 - Égout
- Aire désignée
 - Banc d'emprunt
 - Poste de distribution d'électricité
 - Étang d'épuration
- Limite du périmètre urbain
- Aire d'expansion urbaine
- Superficie retranchée au périmètre d'urbanisation de 1988
- Bâtiment de grande superficie
- Limite de lot
- Barachois
- Lac
- Île
- Terrain vacant
- Terrain occupé

PÉRIMÈTRE
D'URBANISATION

DE LA

MUNICIPALITÉ
DE SAINT-SIMÉON

Échelle = 1 : 17 500

0 125 250 Mètres

PU - 2022.1 - 13

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.
Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec
MRC de Bonaventure, service de géomatique janvier 2022.

Baie des Chaleurs

